

HORIZON 360

Une sélection d'articles par le Centre de recherche de l'École des officiers de la gendarmerie nationale

Numéro 190

Février 2023

LE MOT DU RÉDACTEUR EN CHEF

PAR LE COLONEL DAVID BIÈVRE

Chères lectrices, chers lecteurs,

Bienvenue dans cette nouvelle édition d'Horizon 360, une des nombreuses publications du Centre de recherche de la gendarmerie. Au menu de ce mois, des articles de presse sélectionnés pour leur pertinence, leur rapport au service, leur capacité à susciter intérêt ou étonnement, leur ambition, pour créer de la connaissance, construire des raisonnements et, enfin, stimuler la réflexion ; bref, lire Horizon 360, c'est anticiper, voir loin et se positionner dès à présent pour construire le changement, en particulier organisationnel. Comme à l'habitude, les thèmes demeurent très variés : ressources humaines, technologie, recherche, économie, mobilité, société, géopolitique, environnement figurent parmi les mets soumis à votre dégustation.

Bonne lecture !

Nouveau ! Le Centre de recherche de la gendarmerie (CREOGN) est agréé par l'administration fiscale au titre du mécénat d'entreprise pour la recherche, prévu notamment à l'article 238 bis du Code général des impôts. Ainsi, les versements au profit du CREOGN ouvrent droit à une déduction d'impôts à hauteur de 60 % des dons effectués. Si vous êtes une entreprise, vous pouvez devenir partenaire du CREOGN en nous contactant à l'adresse suivante :

creogn.eogn@gendarmerie.interieur.gouv.fr

SOMMAIRE

RÉSILIENCE



- La résilience numérique, une nécessité cruciale pour sauvegarder la souveraineté française ?
- Comment les neurones créent les souvenirs

GENDARMERIE ET TERRITOIRES



- Maltraitance animale : mise en place de 4 000 référents dans les commissariats et gendarmeries
- Hausse de la délinquance en 2022
- La ville de Nice « *is watching you* » !
- Corse, un nouveau mouvement terroriste tourné vers la jeunesse avec le GCC ?
- Immobilier : comment les mobilités post-Covid rebattent les cartes
- Les victimes des engins de déplacement personnel motorisés (EDPM)
- L'usage des drones par les délinquants

IMAGINER LES DONNÉES DE DEMAIN



- La mémoire gênante des IA génératives
- Désormais les services de ChatGPT se monétisent
- Google dévoile son rival de ChatGPT
- Google concurrence DALL-E avec sa nouvelle IA

L'AVENIR DES TERRITOIRES NUMÉRIQUES



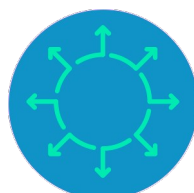
- Le *dark web* recrute massivement !
- Pornographie : vers un blocage en ligne pour les mineurs
- Presqu'un jeune Anglais sur deux trouverait « normale » la violence sexuelle à cause du web
- À Dubaï, un tribunal pour arbitrer les litiges de l'économie numérique

ENVIRONNEMENT ET BIOSÉCURITÉ



- Un bouclier solaire pour lutter contre le réchauffement climatique
- Le Parlement européen vote la fin des moteurs thermiques en 2035
- Un phénomène météorologique lointain peut déclencher une catastrophe à l'autre bout du monde
- Le Kenya paie le prix fort de la *fast fashion*
- Prendre de la hauteur pour protéger l'environnement, les satellites à la rescousse
- *Greenwashing* : le mécène, un pollueur-payeur comme les autres ?
- Les voitures à hydrogène pourront-elles détrôner les voitures électriques ?
- Les avions à hydrogène, dans un futur proche, pour les vols moyen-courriers ?

TRANSVERSE



➡ DÉFENSE

- Le point sur les chars Leclerc
- Afrique du Sud : arrivée d'une frégate russe pour des entraînements controversés
- Du soldat augmenté au soldat dématérialisé, le prochain virage numérique de l'armée française ?

➔ **DROIT ET LIBERTÉS PUBLIQUES**

- Violences et inceste : le retrait automatique de l'autorité parentale adopté à l'unanimité
- Le rapatriement des enfants français des camps syriens

➔ **GÉOPOLITIQUE**

- Rapport annuel sur la sûreté maritime dans le monde
- Accusation d'espionnage envers la Chine
- La Moldavie craint des activités russes sur son territoire

➔ **ÉCONOMIE**

- Influenceurs : une proposition de loi pour « réguler l'ensemble de l'écosystème »
- Le musée d'Orsay acquiert un Caillebotte pour 43 millions d'euros

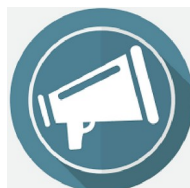
➔ **RECHERCHE**

- Le jeûne intermittent prolonge la vie
- Reconstituer des « organes sur puce », une voie vers de nouveaux médicaments ?

➔ **SOCIÉTÉ**

- Des funérailles vertes en France
- L'effet Dunning-Kruger
- Qu'est-ce que le *chemsex* ? (cette pratique sexuelle évoquée dans l'accident de Pierre Palmade)
- Regain inquiétant du sexisme chez les hommes de moins de 35 ans
- Dégradation des droits et de la protection des femmes au niveau international
- Séisme en Turquie : des arrestations après l'effondrement de bâtiments, des pilleurs interpellés
- Prévention de l'extrémisme violent par le sport
- La dérive des adoptions à l'étranger
- L'ennui au travail est-il tabou ?
- Coque de téléphone « anti-agression »

COMMUNICATIONS



➔ **ACTUALITÉS ACADÉMIQUES**

RÉSILIENCE



LA RÉSILIENCE NUMÉRIQUE, UNE NÉCESSITÉ CRUCIALE POUR SAUVEGARDER LA SOUVERAINETÉ FRANÇAISE ?

Selon un « pionnier du web français », la souveraineté numérique apparaît comme un combat légitime mais déjà dépassé par la situation géopolitique actuelle.

L'Europe et la France, qui ont joué un rôle précurseur en matière de micro-ordinateurs et de conception des briques fondamentales du web moderne, n'ont pas su conserver la maîtrise de ces secteurs stratégiques dans la phase commerciale. Ce sont les cinq GAFAM américaines (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) et les plateformes chinoises qui en profiteront vraiment.

Avec l'évolution récente de la situation internationale, *« si la Chine, la Russie et d'autres autocraties décident de construire leur propre réseau incompatible avec le nôtre, alors l'Europe n'aura pas d'autre choix que de se jeter dans les bras des États-Unis et de leur céder le contrôle opérationnel du principal moteur de notre croissance : un réseau Internet libre et ouvert »*. *« À la veille d'un risque de fermeture du réseau des réseaux, s'inquiète l'auteur de l'article, est-ce que les développeurs des technologies de résilience auront enfin l'oreille des politiques et le soutien financier qu'ils réclament ? »*.

[KRIM Tariq, « La souveraineté numérique est morte... Vive la résilience ! », *lepoint.fr*, 6 février 2023](#)

COMMENT LES NEURONES CRÉENT LES SOUVENIRS

Les deux auteurs, directeurs de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), ont mis en évidence les protéines, points de passages obligés des messages chimiques circulant entre les neurones, grâce à la microscopie de fluorescence. Ils ont ainsi observé une caractéristique jusqu'alors inconnue : les protéines à la surface des neurones sont mobiles. En conséquence, il leur apparaît que le contrôle de la mobilité des récepteurs est crucial pour comprendre la formation de la mémoire et, plus largement, pour la maîtrise de l'activité cérébrale. Les perspectives de rétablissement des activités neuronales défailtantes sont, dès lors, très largement ouvertes.

[CHOQUET Daniel, HUMEAU Yann, Comment les neurones créent les souvenirs, *theconversation.com*, 26 janvier 2023](#)



GENDARMERIE ET TERRITOIRES



GEND 20.24
Pilier
1

MALTRAITANCE ANIMALE : MISE EN PLACE DE 4 000 RÉFÉRENTS DANS LES COMMISSARIATS ET GENDARMERIES

Selon une note du ministère de l'Intérieur du 28 octobre 2022, les services de police et de la gendarmerie nationale ont enregistré, en 2021, 12 000 infractions visant des animaux domestiques (+30 % par rapport à 2016). Les premiers animaux victimes de ces atteintes sont les chiens (46 %) et les chats (24 %) ; les auteurs sont des hommes à 73 % qui, dans leur majorité, sont âgés de 30 à 44 ans.

Ainsi, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et la Société protectrice des animaux (SPA) ont signé, le 27 janvier 2023, une convention de partenariat. Cette dernière crée pour la première fois un réseau d'enquêteurs interministériel dédié à la maltraitance animale à l'échelle nationale.

Le dispositif prévoit la désignation d'un enquêteur ou un interlocuteur référent dans :

- chaque circonscription de police ;
- chaque brigade de gendarmerie départementale ;
- chaque direction départementale en charge de la protection des populations.

Le ministre de l'Intérieur a confirmé la création de 4 000 référents répartis dans les commissariats et brigades de gendarmerie « *spécifiquement formés et en lien avec les services vétérinaires de l'État et les associations de protection animale* ».

D'autres conventions de partenariat devraient être étendues à terme à d'autres associations souhaitant renforcer leur collaboration avec les services de l'État.

[TASSART Anne-Sophie, *Maltraitance animale : un réseau d'enquêteurs créé, sciencesetavenir.fr*, 30 janvier 2023](https://sciencesetavenir.fr)

[MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, *Coopération renforcée entre la SPA et l'État pour lutter contre les abandons et la maltraitance animale, agriculture.gouv.fr*, 27 janvier 2023](https://agriculture.gouv.fr)

HAUSSE DE LA DÉLINQUANCE EN 2022

Selon un bilan du Service statistique du ministère de l'Intérieur (SSMSI) publié le 31 janvier 2023, la quasi-totalité des crimes et délits a augmenté en 2022, notamment les violences intrafamiliales (+17 %) et sexuelles (+11 %).

Les coups et blessures volontaires hors du cadre familial (+14 %) et les escroqueries (+8 %) progressent également. Tout comme les cambriolages (+11 %) ou les vols de véhicules (+9 %) qui avaient fortement baissé pendant la crise du Covid-19. Les augmentations du nombre d'homicides (948, soit 69 victimes de plus qu'en 2021), des

coups et blessures volontaires, des violences sexuelles et escroqueries « *poursuivent celles observées avant la crise sanitaire* », note le SSMSI.

[MARIANNE avec AFP, Délinquance : la quasi totalité des crimes et délits en hausse en 2022, marianne.net, 31 janvier 2023](#)

LA VILLE DE NICE « IS WATCHING YOU » !

La ville de Nice (06) se targue d'avoir le système de vidéoprotection le plus développé de France.

Ce sont en effet 4 000 caméras (contre seulement 280 en 2010) qui sont implantées sur son territoire de 72 km², dont 1 000 équipent les transports en commun (bus, tramways...). Ces « yeux » sont connectés à un Centre de supervision urbain (CSU) qui est lui-même armé H24 grâce à une équipe de 90 agents municipaux. Par ailleurs, chaque patrouille de police municipale est dotée d'une caméra-piéton qu'un agent sur le terrain peut décider de retransmettre à un moment donné au CSU. Ce dernier, fort de 90 écrans, est lui-même divisé en trois salles d'exploitation permettant de mieux appréhender les risques propres à chaque endroit : voie publique, établissements scolaires et transports en commun. Il comporte aussi un standard téléphonique relié à 200 bornes d'appel d'urgence sur la voie publique, 1 352 boîtiers et boutons d'appel ainsi que des montres connectées notamment disponibles pour les commerçants. Le traitement de ces images (qui sont conservées 10 jours) demeure pour l'instant humain, les officiers de police judiciaire (OPJ) et les magistrats peuvent les obtenir par réquisition pour l'avancée de leurs enquêtes. Un système de grossissement de l'image par 32 (zoom), équipant une partie des appareils, permettrait une identification plus aisée des suspects.

Ce système sera bien évidemment transféré au futur hôtel des polices qui regroupera en 2025 l'ensemble des acteurs de sécurité de la ville de Nice et la mairie réfléchit déjà à recourir à l'intelligence artificielle pour, par exemple, la détection automatique des dépôts sauvages de déchets.

[DAGUIN Nicolas, Sécurité : à Nice, plongée au cœur du premier complexe de vidéoprotection français, lefigaro.fr, 26 janvier 2023](#)

CORSE, UN NOUVEAU MOUVEMENT TERRORISTE TOURNÉ VERS LA JEUNESSE AVEC LE GCC ?

Tandis que le Front de libération nationale corse (FLNC) a menacé à plusieurs reprises de reprendre la lutte armée en septembre 2021 et en mars 2022, un nouveau groupe clandestin, le *Ghjuventù clandestina corsa* (GCC), a revendiqué, le 7 février 2023, une vingtaine d'incendies criminels, au lendemain de la visite du ministre de l'Intérieur sur l'Île de Beauté. Cette création s'ajoute à la nouvelle branche appelée « FLNC Maghju 21 », dont la naissance a été annoncée par voie de presse le 5 mai 2021.

Le mode opératoire du GCC rappelle les fameuses « nuits bleues de Corse », au cours desquelles des attentats à l'explosif visaient des résidences secondaires de « continentaux », des entreprises du bâtiment et des établissements touristiques. Aucune unité de gendarmerie n'a encore été ciblée. La dernière attaque notable remonte à juillet 2022 avec des jets de cocktails Molotov contre la brigade de Pietrosella.

La nouveauté de cette « Jeunesse clandestine corse » est d'afficher son souhait de rompre avec la politique d'apaisement des aînés pour reprendre une lutte plus active et

revendicative. Cette différenciation générationnelle a déjà été perceptible au moment de l'assassinat en prison d'Ivan Colonna condamné pour le meurtre du préfet Érinac. Ce communiqué est tombé le même jour que la saisine du Parquet national antiterroriste de 14 attentats revendiqués par le GCC.

[MDN, Corse: Ghjuventù clandestina corsa, nouveau groupe clandestin annonce officiellement sa création, lemiroirdunord.fr, 7 février 2023](#)

[NG et AFP, Corse, Un nouveau groupe clandestin annonce sa création et revendique 17 actions sur le territoire, nantes.maville.com, 8 février 2023](#)

IMMOBILIER : COMMENT LES MOBILITÉS POST-COVID REBATTENT LES CARTES

Dans la conduite du changement, on identifie régulièrement le changement par palier et le changement en rupture ; la crise sanitaire et la longue période de confinement nous ont apporté une illustration des changements sociétaux de rupture. Ainsi, la Covid a produit un effet massif sur l'attractivité soudaine de certains territoires par des citoyens révisant les conditions de leurs mobilités et leur rapport au travail. Les chercheurs de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) apportent leur contribution à la compréhension de ce nouvel « exode urbain » : le télétravail remet, par exemple, partiellement en cause la règle de valorisation des localisations en fonction de leur proximité avec l'emploi. Pour ce dernier motif, les communes moins productives apparaissent plus attractives, tel que la hausse du prix de l'immobilier le traduit. Pour l'heure, il demeure difficile de dresser le constat d'une orientation pérenne, car les marchés immobiliers des résidents déjà implantés au local sont chamboulés, ce qui va générer d'autres réactions et, comme le soulignent les auteurs, la crise énergétique et économique s'ajoute au coût de la mobilité qui pourrait rendre les délocalisations moins pertinentes.

[CHAREYRON Sylvain, RÉGNIER Camille, SARI Florent., Immobilier : comment les mobilités post-Covid rebattent les cartes, theconversation.com, 17 janvier 2023](#)

LES VICTIMES DES ENGINS DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉS (EDPM)

En 2022, 408 accidents impliquant des EDPM (trottinettes électriques, monoroues, gyropodes et hoverboards) ont été recensés à Paris ; ce nombre est en augmentation constante depuis 2020, en corrélation avec l'augmentation de leur usage. Le bilan humain est de 3 morts et de 459 blessés¹.

Dans un rapport publié en novembre 2022 à partir des données recueillies dans les hôpitaux français, l'Académie de médecine alertait sur les risques spécifiques liés aux trottinettes électriques, EDPM le plus fréquemment utilisé : les accidents surviennent dans 70 à 80 % des cas sans implication d'un tiers et provoquent majoritairement des blessures crâno-faciales et des membres supérieurs. En effet, les chutes vers l'avant sont beaucoup plus fréquentes qu'à vélo. Aussi l'institution préconise-t-elle le port obligatoire d'un casque, dont l'absence a été constatée pour 90 % des accidentés. Elle appelle également à davantage de prévention (notamment mieux informer sur la réglementation en vigueur), au renforcement de la sécurité des engins (stabilité, système de freinage), à un meilleur

¹ D'après un bilan provisoire de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière publié début février 2023, 34 décès sont imputables à des EDPM sur l'ensemble du territoire français en 2022. Ce nombre était de 24 en 2021.

entretien des voiries et à « *une réflexion sur [un meilleur] partage de l'espace public* ». Elle considère ainsi que « *ce phénomène sociétal [est] devenu enjeu de santé publique* ». Confrontée aux comportements inadaptés de certains utilisateurs des trottinettes électriques en libre-service (conduites sur les trottoirs, où elles sont aussi souvent abandonnées, vitesse excessive), la Mairie de Paris organisera le 2 avril 2023 une votation citoyenne sur la pérennisation ou non du dispositif, les contrats des 3 opérateurs arrivant à échéance.

[Paris: trois morts et 459 blessés en 2022 par des trottinettes électriques et autres engins motorisés individuels, *lefigaro.fr*, 27 janvier 2023](#)

[LE FIGARO avec AFP, L'Académie de médecine réclame le port du casque obligatoire sur les trottinettes, *lefigaro.fr*, 14 décembre 2022](#)

[ACADÉMIE DE MÉDECINE, Accidentologie des trottinettes électriques, *academie-medecine.fr*, 29 novembre 2022](#)

[MARTIN Frédéric, Sécurité routière : hausse des décès à trottinettes électriques et pour les cyclistes en 2022, *lesvoitures.fr*, 2 février 2023](#)

L'USAGE DES DRONES PAR LES DÉLINQUANTS

Les médias se font l'écho d'une note confidentielle du Service d'information, de renseignement et d'analyse stratégique sur la criminalité organisée (SIRASCO) dont ils ont eu connaissance. Elle concerne l'utilisation de drones à des fins illicites, notamment par des groupes criminels. Ces engins, en vente libre, présentent, en effet, des caractéristiques que les délinquants savent mettre à profit : pilotage à distance, discrétion, rapidité, capacités de portage. Ainsi, en France, les aéronefs sans équipage serviraient en premier lieu à effectuer des survols de prisons (faits en augmentation de 83 % entre 2021 et 2022, soit 68 contre 37) ; il a été constaté de manière certaine que cinq d'entre eux avaient pour but des « *livraisons* » (téléphones, drogues...). Les trafiquants de drogues ont également recours à des drones pour surveiller des points de deal, dont ceux de concurrents, des lieux de stockage, la présence éventuelle de forces de l'ordre, ou encore « *repérer la position d'un conteneur de cocaïne* ».

Mais de plus gros drones peuvent transporter d'importantes quantités de drogues. En 2021, les Espagnols avaient pu en intercepter un, servant à acheminer jusqu'à 150 kg de marchandises entre le Maroc et leur pays. Et, en 2022, ce sont des drones sous-marins en cours de fabrication qui avaient été saisis, de nouveau par la police espagnole.

La note alerte aussi sur d'autres usages qui pourraient se développer, et qui appellent à la vigilance, particulièrement dans le contexte des Jeux olympiques 2024 : transport de charges explosives – déjà constaté en Amérique du Sud, pour des braquages ou des évasions ou contre les forces de l'ordre –, destruction de caméras de surveillance (un cas recensé en France).

Le document révèle également que des nano-drones « *peuvent être utilisés dans des locaux de distributeurs de billets pour en connaître le fonctionnement* ».

[CHIEZE Guillaume. Les drones au service de la criminalité organisée, un phénomène en expansion, *rtl.fr*, 10 février 2022](#)

[GAUTHERIE Antoine, Ce narco-drone géant convoyait de la drogue à travers la Méditerranée, *journaldugeek.com*, 24 août 2021](#)

[QUEST-FRANCE avec AFP, Un trafic de drogue avec des « drones sous-marin » démantelé en Espagne, *ouest-france.fr*, 4 juillet 2022](#)



IMAGINER LES DONNÉES DE DEMAIN



LA MÉMOIRE GÊNANTE DES IA GÉNÉRATIVES

Le terme IA Générative désigne des algorithmes d'intelligence artificielle (IA) et de *Machine Learning* qui utilisent des contenus existants au service de leur apprentissage pour en générer de nouveaux.

Des chercheurs de Google, de l'École Polytechnique fédérale de Zurich et de deux universités américaines ont réussi à générer une image photoréaliste en utilisant l'algorithme *Stable Diffusion*. La méthode est simple : il suffit d'écrire du texte pour générer une image (*text-to-pix*). Ils ont tapé « Anne Graham Lotz » (une figure du protestantisme évangélique aux États-Unis) et l'algorithme a ressorti une image quasi identique aux photos présentes dans sa base d'entraînement et figurant sur la page *Wikipédia* de cette dernière. Or, l'outil est censé créer un nouveau visuel à partir d'une description textuelle.

Cette recherche prouve scientifiquement que ces algorithmes ont un genre de « mémoire », qui pose juridiquement problème concernant la vie privée, le plagiat et le respect des droits d'auteurs.

Les bases d'entraînement contiennent des millions de photos, de copies de tableaux, de logos, de BD scannées, de couvertures de livres publiquement accessibles sur Internet mais le droit de les réutiliser n'est pas automatique.

Les chercheurs affirment avoir également réussi à « *extraire* » des images sous licence *Creative Commons* impliquant en principe la mention du nom de l'auteur, un lien vers les termes de la licence et l'autorisation d'effectuer des changements sur le visuel originel.

Pour l'heure, des actions en justice sont déjà en cours contre *Stable.IA*, entre autres, pour usage illégal de contenu de ses banques d'images.

L'agent conversationnel ChatGPT d'OpenAI, fondé sur les mêmes technologies, est également entraîné sur un large volume de textes sans que l'on sache quels droits a OpenAI de s'en servir.

NDR : Sur ChatGPT, voir également infra, article suivant, et dans [Horizon 360, N° 189, janvier 2023](#), p. 14-16 : « ChatGPT, une IA qui rédige » et « ChatGPT devrait-il être interdit dans les écoles ? » ; sur le nouvel outil conversationnel développé par Google : infra, p.12.

[DEVILLARD Arnaud, La "mémoire" gênante des IA génératives, sciencesetavenir.fr, 7 février 2023](#)

DÉSORMAIS LES SERVICES DE CHATGPT SE MONÉTISENT

Le lancement de ChatGPT n'a laissé personne indifférent. Vanté pour être performant et pour sa gratuité, ce bot va à présent devenir partiellement payant.

C'est, en effet, ce que laisse présager l'annonce, sur Twitter, de OpenAI, société créatrice du bot. En ce sens, depuis le 1^{er} février 2023, une offre premium intitulée « ChatGPT Plus » a fait son apparition.

Disponible en France, et dans le reste du monde où le bot est accessible, cette version payante est censée livrer des textes à la fois plus pertinents et plus cohérents. Elle est aussi capable de comprendre certaines requêtes spécifiques, liées au juridique par exemple.

Cette évolution est possible grâce à une meilleure gestion des biais de genre, de race et d'autres facteurs sociaux.

Mais il ne s'agit pas du seul argument de OpenAI pour convaincre ses utilisateurs. Sont aussi proposés : un accès prioritaire au Chat lorsque les serveurs sont saturés, l'exclusivité sur les futures fonctionnalités du bot, des réponses générées plus rapidement. Initialement fixé à 42 dollars mensuels, le tarif a finalement été revu à la baisse. Il faudra donc déboursier 20 dollars par mois pour profiter de cette offre. Ce service « Plus » devrait bientôt s'adapter aux entreprises et proposer un plan de financement destiné à une utilisation collective.

[CATTAFESTA Félix, OpenAI annonce ChatGPT Plus un abonnement à 20 \\$/mois, macg.co, 2 février 2023](https://www.macg.co/2023/02/02/cattafesta-felix-openai-annonce-chatgpt-plus-un-abonnement-a-20-dollars-mois/)

[LEROY Thomas, ChatGPT Plus: que vaut la version payante du chatbot, désormais disponible en france ?, bfmtv.com, 13 février 2023](https://www.bfmtv.com/actualites/technologie/chatgpt-plus-que-vaut-la-version-payante-du-chatbot-desormais-disponible-en-france-?bftv=1)

[OpenAI, Introducing ChatGPT Plus, openai.com, 1^{er} février 2023](https://openai.com/blog/chatgpt-plus)

GOOGLE DÉVOILE SON RIVAL DE CHATGPT

Face à la sortie de ChatGPT en novembre 2022, Google a testé plusieurs modèles de langage neuronal conversationnel et annonce la sortie d'« *Apprentice Bard* » qui sera intégré à son moteur de recherche dans les prochaines semaines.

Dans un communiqué de presse, Sundar Pichai, directeur général de Google précise : « *Bard a pour ambition de combiner l'étendue des connaissances du monde avec la puissance, l'intelligence et la créativité de nos grands modèles de langage* ».

Contrairement à ChatGPT, dont la base de données s'arrête à la fin de l'année 2021, Bard sera capable d'accéder à des informations récentes, probablement en accédant au web et se fonde sur son propre modèle de langage pour les applications de dialogue (*Language Model for Dialogue Applications - LaMDA*) développé par Google en interne. Bard devrait également être rapidement intégré dans *Google Search* pour contrer Microsoft utilisant ChatGPT dans son moteur de recherche Bing. Microsoft a ainsi investi près de 10 milliards de dollars en 2023 pour soutenir les travaux en intelligence artificielle.

Les premiers tests et exemples donnés à la presse ne sont pas concluants mais Google souhaite ouvrir Bard à des « *testeurs de confiance* » et promet un déploiement plus large « *dans les prochaines semaines* ».

Fin janvier 2023, le moteur de recherche chinois Baidu a annoncé à son tour le développement de son « *Ernie bot* » (« *Wenxin Yiyan* » en chinois). Les sociétés Alibaba et Amazon travaillent également à leurs propres modèles d'intelligence artificielle.

Le 7 février 2023, Microsoft a dévoilé une nouvelle version de son moteur de recherche Bing, qui peut désormais offrir des réponses précises, faire des comparatifs, écrire des posts LinkedIn ou résumer des longs rapports.

NDR : Sur ChatGPT, voir également dans [Horizon 360, N° 189, janvier 2023, p. 14-16](#) : « ChatGPT, une IA qui rédige » et « ChatGPT devrait-il être interdit dans les écoles ? » ; sur la monétisation de ChatGPT et sur la mémoire des intelligences génératives : supra, p.11.

[TAZROUT Zacharie, Google veut rivaliser avec ChatGPT grâce à Apprentice Bard, siecledigital.fr, 7 février 2023](#)

GOOGLE CONCURRENCE DALL-E AVEC SA NOUVELLE IA

Ce début d'année est décidément marqué par la profusion d'intelligences artificielles (IA) en tout genre, et visiblement, Google compte bien en faire partie.

C'est ainsi que, sur le modèle de son concurrent Dall-E, l'entreprise californienne, en collaboration avec l'Université hébraïque de Jérusalem, a mis au point un éditeur vidéo.

Intitulé « Dreamix », cet éditeur fonctionne *via* une intelligence artificielle capable de comprendre un texte écrit, pour en générer une animation visuelle. Pour l'heure, celui-ci s'articule autour de trois axes : le montage vidéo, la transformation d'une image à une vidéo et sa création selon un sujet défini.

Son fonctionnement est, quant à lui, fondé sur l'utilisation des algorithmes de détection de mouvement pour comprendre ceux-ci, ainsi que les expressions de l'objet capturé. Pour obtenir la finalité souhaitée, les utilisateurs pourront alors faire des ajustements à leur guise.

Si ce service n'est pas encore accessible au grand public, Google a d'ores et déjà partagé quelques résultats afin de le populariser. En revanche, malgré les efforts fournis par la firme, les internautes décrivent le rendu parfois abstrait de l'IA.

[Justine, Google dévoile une IA qui transforme vos photos en vidéos réalistes, creapills.com, 7 février 2023](#)

[HE Hecate, Google & HUJI Present Dreamix: The First Diffusion Model for General Video Editing, syncedreview.com, 7 février 2023](#)

[RICCIO Gianluca, Dreamix, une IA de Google crée des vidéos à partir d'instructions textuelles \(et plus\), futuroprossimo.it, 8 février 2023](#)



L'AVENIR DES TERRITOIRES NUMÉRIQUES



LE DARK WEB RECRUTE MASSIVEMENT !

Selon une étude récemment menée par la société de sécurité informatique Kaspersky, il semblerait que le *dark web* regorge d'annonces pour des offres d'emploi.

Rappelons que cette dénomination de *dark web* décrit l'ensemble du contenu web superposé au réseau public Internet, non indexé par les moteurs de recherche et donc seulement accessible par des navigateurs ou des applications spécifiques. Ce *dark web* n'est pas en soi illégal, il est même bien souvent un refuge pour les opposants aux régimes totalitaires en leur offrant une discrétion accrue. Fort malheureusement, il sert aussi à de nombreux trafics (armes, drogues...), ce qui peut nécessiter le recrutement de personnels qualifiés pour organiser techniquement ces commerces illégaux.

Ainsi, selon Kaspersky, ce serait 15 à 20 000 offres d'emplois qui seraient publiées semestriellement en son sein et qui regrouperaient de nombreux métiers liés aux réseaux informatiques : codeur, designer, spécialiste en attaques cyber... Le recrutement s'opérerait comme dans le monde réel au moyen de tests et d'adressage de CV, les horaires de travail seraient très flexibles et les rémunérations alléchantes...

Il est bien évidemment utile de rappeler aux éventuels postulants que, dans la très grande majorité des cas, ces emplois conduisent à exécuter ou à être complices ou co-auteurs d'actions répréhensibles par le Code pénal.

[RAGO Julie, 20.000 dollars par mois, télétravail et vacances à la carte: les offres d'emploi séduisantes du dark web, bfmtv.com, 31 janvier 2023](#)

PORNOGRAPHIE : VERS UN BLOCAGE EN LIGNE POUR LES MINEURS

La France souhaite devenir très rapidement le premier pays au monde qui interdira aux mineurs le fait d'accéder à de la pornographie en ligne.

Il s'agit en effet d'une problématique majeure de protection de la jeunesse puisque, jusqu'à présent, l'accès en ligne à du contenu pornographique gratuit ou payant est simplement filtré par une simple déclaration de l'internaute qui certifie, lui-même, être majeur...

Pour mettre fin à ce contrôle aussi ridicule que dérisoire, Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé du numérique, a récemment déclaré qu'une solution technique de certification de l'âge serait déployée en France à partir du mois de septembre 2023 et que les diffuseurs et vendeurs de contenus pour adultes « *devront s'y conformer sous peine de voir la diffusion interdite sur le territoire national* ». Selon le ministre, « *la France sera le premier pays du monde à proposer une solution comme celle-là* ».

Les errements techniques de ce filtrage des mineurs devraient être très prochainement connus et pourraient reposer sur une vérification de l'âge auprès des opérateurs télécoms qui disposent déjà de l'âge de leurs clients.

Il est cependant à noter, et c'est malheureux, que les pays qui ont déjà tenté de mettre en place cette protection se sont heurtés à des obstacles juridiques majeurs de protection des données. Enfin, il faut aussi avoir conscience que les mineurs sont très agiles sur Internet et qu'ils recourent déjà massivement à des technologies de type VPN modifiant leur adresse IP ou à des solutions d'anonymisation pour leurs actions quotidiennes sur le web (piratage de films et de musiques par exemple). Il faut donc espérer que le filtrage mis en place par le gouvernement prendra en compte l'ensemble de ces comportements.

[LE MONDE avec AFP, Pornographie en ligne : la France veut bloquer l'accès aux sites pour les mineurs, lemonde.fr, 6 février 2023](#)

PRESQU'UN JEUNE ANGLAIS SUR DEUX TROUVERAIT « NORMALE » LA VIOLENCE SEXUELLE À CAUSE DU WEB

Dans un récent rapport paru au Royaume-Uni et rédigé par madame Rachel De Souza, commissaire anglaise à l'enfance, il ressort que 47 % des jeunes Anglais trouvent « normaux » les comportements sexuels coercitifs.

Cet état de fait proviendrait du visionnage fréquent, et avant l'âge de 18 ans, de contenus pornographiques violents en ligne (81 % des jeunes Anglais en ont déjà vus dont 10 % parmi les moins de 9 ans...) et concerne les adolescents des deux sexes, les jeunes filles, forcées, s'attendant même à ce type de déviances de la part des jeunes hommes dans la découverte de la sexualité. La commissaire à l'enfance remarque, d'une part, que les contenus en ligne que les parents de ces adolescents auraient pu eux-mêmes visionner lors de leur propre adolescence peuvent être qualifiés de « *pittoresques* » par rapport aux images actuelles et observe, d'autre part, que « *les représentations d'avilissement, de coercition sexuelle, d'agression et d'exploitation sont monnaie courante et visent de manière disproportionnée les adolescentes* ». Elle insiste notamment sur la facilité pour les enfants et les adolescents à accéder à ces contenus délétères et cite même le cas de pratiques d'étranglement lors de l'éveil sexuel pour des enfants de 12 ans (ces derniers semblant plus s'inspirer de la pornographie en ligne que des films d'Ōshima...).

Comme la France (cf. *supra* article, article précédent, p. 14 : « Pornographie : vers un blocage en ligne pour les mineurs »), la Grande-Bretagne voudrait interdire ces sites pour les mineurs en le prévoyant au sein d'une loi pour la sécurité en ligne, en cours d'étude au Parlement.

[VG avec AFP, Pornographie : près d'un jeune Britannique sur deux pense que la plupart des filles "apprécient" les actes d'agression sexuelle, ladepeche.fr, 1^{er} février 2023](#)

À DUBAÏ, UN TRIBUNAL POUR ARBITRER LES LITIGES DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

L'émirat du Golfe a institué une nouvelle juridiction, dans la zone franche de Dubaï, entièrement dédiée aux contentieux, commerciaux et civils, nationaux et internationaux, en lien avec les technologies de l'information et de la communication (« *blockchain, intelligence artificielle, services cloud, véhicules aériens sans pilote, technologies d'impression 3D et robotique* »). Ce tribunal de l'économie numérique fait partie du « *Dubai International Financial Centre - Courts* » créé en 2004, « *indépendant du droit des Émirats arabes unis* », pour « *régler les litiges impliquant des entreprises ou*

investisseurs ». Il est présenté par les médias comme « *une première mondiale* ». En 2022, un juge anglais a été nommé pour le « *superviser* » et des règles spécialisées édictées en décembre, avec le concours d'avocats et d'experts mondiaux. Il est composé d'une plateforme numérique et d'une application mobile. La première, qui comporte une intelligence artificielle, sert au dépôt des plaintes et des dossiers (pièces justificatives, rapports d'expertise), à la tenue des audiences d'enquête et des délibérations. La deuxième permet de suivre les dossiers et d'être alerté sur les dates des audiences. Sur le même modèle, un tribunal de l'espace devrait bientôt voir le jour. Ces innovations s'inscrivent dans une politique générale de numérisation des administrations émiraties, en grande partie sécurisée par la technologie *blockchain*.

[LOKMANE-KHELIL Samia, À Dubaï, un tribunal pour arbitrer les litiges de l'économie numérique, *acteurspublics.fr*, 5 janvier 2023](#)

[Le premier tribunal international de l'économie numérique au monde dévoile de nouvelles règles spécialisées et une expertise judiciaire mondiale, *wam.ae*, 14 décembre 2022](#)

[Avec AFP, Dubaï crée un «tribunal de l'espace» pour les litiges commerciaux, *arabnews.fr*, 1^{er} février 2021](#)



ENVIRONNEMENT ET BIOSÉCURITÉ



UN BOUCLIER SOLAIRE POUR LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

L'équilibre naturel entre le rayonnement solaire et le rayonnement infrarouge est menacé par les gaz à effet de serre produits par l'activité humaine. Afin d'atténuer le réchauffement climatique engendré, les astrophysiciens espèrent réduire la quantité d'énergie solaire reçue en interceptant la lumière du Soleil avant qu'elle n'atteigne la Terre.

Ils ont, depuis des décennies, imaginé divers dispositifs comme des écrans spatiaux ou des petits satellites mais le défi technique est de taille pour envoyer et maintenir le matériel en orbite.

Une équipe de scientifiques de l'Université de l'Utah (États-Unis) a récemment repris une alternative déjà évoquée : utiliser de la poussière afin d'ombrager notre planète. Selon leurs calculs, 10^{10} kg de poussière (terrestre, lunaire ou issue d'un astéroïde dévié) sont nécessaires chaque année pour obtenir un résultat significatif sur le climat.

Les simulations informatiques ont montré que la poussière était facilement déviée par les vents solaires, les radiations et la gravité au sein du système solaire, ce qui implique de prévoir une réserve inépuisable de poussière à envoyer après chaque dissipation du nuage (au bout de quelques jours).

Deux approches ont été étudiées. La première, prometteuse mais coûteuse, consiste à utiliser des « *grains duveteux à forte porosité* », lancés en jets dirigés depuis une plateforme située en orbite autour du point de Lagrange L1 (où les forces gravitationnelles sont équilibrées).

La seconde est plus simple et plus économique. Il s'agit d'éjecter des grains de poussière vers le point L1 par voie balistique à partir de la Lune. L'avantage est que le réservoir de poussière y est naturel et l'énergie cinétique nécessaire pour atteindre une orbite de protection solaire est moindre.

[BROSSEAU Fleur, Un bouclier solaire fait de poussière lunaire pour lutter contre le réchauffement climatique. trustmyscience.com, 9 février 2023](https://trustmyscience.com)

LE PARLEMENT EUROPÉEN VOTE LA FIN DES MOTEURS THERMIQUES EN 2035

Les pays membres de l'Union européenne (UE) et le Parlement européen ont trouvé un accord, le 14 février 2023, qui vise à interdire, à horizon 2035, la vente de véhicules neufs à essence et diesel, ainsi que des hybrides essence/électrique. Seules les voitures 100 % électriques, à batterie ou à hydrogène, seront autorisées dans l'UE à cette date.

Le texte a été adopté par 340 voix pour, 279 voix contre et 21 abstentions. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a salué une « *étape clé* » pour les ambitions climatiques de l'UE. « *Nous sommes arrivés à un accord historique, qui réconcilie l'automobile et le climat, deux frères ennemis* », s'est réjoui de son côté

l'eurodéputée écologiste française Karima Delli, présidente de la commission des transports.

NDR : Voir également infra, article « Les voitures à hydrogène pourront-elles détrôner les voitures électriques ? », p. 20.

[LA CROIX avec AFP, Automobile : le Parlement européen vote la fin des moteurs thermiques en 2035, *la-croix.com*, 14 février 2023](#)

UN PHÉNOMÈNE MÉTÉOROLOGIQUE LOINTAIN PEUT DÉCLENCHER UNE CATASTROPHE À L'AUTRE BOUT DU MONDE

Selon une équipe scientifique internationale qui étudie les points de basculement climatiques, un phénomène météorologique qui se produit dans une région du monde peut avoir un impact de l'autre côté de la planète. En s'appuyant sur quarante ans de données météorologiques, des chercheurs chinois ont découvert que la hausse des températures en Amazonie influence la météo du Tibet et de l'Antarctique. Si l'étude des « *connexions climatiques* » n'en est qu'à ses débuts, c'est un nouveau champ de recherche qui s'ouvre. On a déjà pu constater que les catastrophes naturelles ou les épisodes météorologiques extrêmes se produisent souvent en série sur des continents différents. L'étude en cours permet de comprendre que la dégradation d'une région agit par ricochet sur une autre et ne se limite pas à une zone géographique particulière.

[DURAND Karine, Comment un phénomène météo lointain peut déclencher une catastrophe à l'autre bout du monde, *futura-sciences.com*, 31 janvier 2023](#)

LE KENYA PAIE LE PRIX FORT DE LA FAST FASHION

C'est un véritable fléau environnemental qu'une enquête menée par la fondation *Changing Markets* souligne encore une fois. Celle-ci, publiée le 16 février 2023, pointe les désastres causés au Kenya par ce modèle de consommation.

On y apprend notamment que, sur 900 millions de vêtements exportés au Kenya pour recyclage, plus d'un tiers contient du plastique, et sont trop salis ou abîmés pour avoir une seconde vie.

Principalement issus de l'Europe et des États-Unis, ces vêtements sont alors jugés inutilisables et détruits par incinération à l'air libre ou placés dans des décharges à ciel ouvert.

Ce traitement provoque, dès lors, la pollution du sol, de l'eau et de l'air. Ce phénomène, dont les dégâts ne cessent de s'amplifier avec les dons de vêtements, porte désormais le nom de « *Trashion* ».

L'étude en profite d'ailleurs pour rappeler que toutes ces pratiques sont illégales, puisque la Convention de Bâle interdit l'exportation de déchets vers les pays n'ayant pas une capacité de retraitement adaptée.

Changing Markets conclut son enquête en alertant sur la nécessité de réduire la production de vêtements jetables, au profit d'une économie circulaire, qui favorise la réutilisation et le recyclage des textiles.

[20 Minutes avec AFP, Kenya : Un tiers des vêtements envoyés contient du plastique et fini « brûlé » ou « jeté », *20minutes.fr*, 16 février 2023](#)

[Le Monde avec AFP, Une fondation dénonce le « déluge de vêtements usagés » contenant du plastique envoyés au Kenya, *lemonde.fr*, 16 février 2023](#)

[DELBECQ Denis, Le Kenya, dépotoir de la «fast fashion» en Europe, *letemps.ch*, 16 février 2023](#)

PRENDRE DE LA HAUTEUR POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT, LES SATELLITES À LA RESCOUSSE

Depuis plusieurs années, les satellites ont démontré leur valeur pour affiner les diagnostics de l'état de la planète. De nos jours, les modèles commerciaux offrent une grande résolution d'images, de l'ordre de 30 cm, tout en permettant de couvrir des dizaines de kilomètres de diamètre. Ces engins spatiaux permettent surtout de pouvoir visualiser les écosystèmes éloignés ou difficiles d'accès de la planète bleue.

Pour les océans, les satellites permettent d'identifier les navires pollueurs qui n'hésitent pas à désactiver leur système d'identification automatique. En matière de littoral, « *les images peuvent être colorisées rétrospectivement en combinant les données multispectrales, révélant ainsi des informations cachées qui ne sont pas visibles à l'œil nu* ».

Pour l'agriculture, de nouvelles modélisations apportent un meilleur suivi de la teneur en chlorophylle des feuilles ou des propriétés des cultures. Ce sont autant d'informations cruciales pour les agriculteurs afin de faire évoluer leurs plantations et d'optimiser leur consommation d'eau, d'engrais et de pesticides.

Enfin, dans un contexte de changement climatique marqué par de brutales catastrophes naturelles, l'analyse satellitaire donne de précieuses indications sur les zones inondables et les parties construites endommagées.

[CARRARA Wendy, « L'importance de l'imagerie satellitaire dans l'analyse et la protection de l'environnement », *environnement-magazine.fr*, 2 février 2023](#)



GREENWASHING : LE MÉCÈNE, UN POLLUEUR-PAYEUR COMME LES AUTRES ?

L'argent n'a pas d'odeur ? Pas si sûr. Les rédacteurs, économistes, s'appuient en effet sur plusieurs exemples de verdissement de l'image de marque (*greenwashing*), opérés par des mécènes pollueurs de différentes causes environnementales. Ainsi, se pose au premier abord la question éthique dans le système de financement. Toutefois, les économistes considèrent en l'espèce qu'il faut examiner l'action des mécènes comme une sorte d'auto-taxation libératrice du préjudice causé ; le mécène, dans ce cas, reconnaît le dommage dont il est à l'origine mais en même temps s'exonère d'une autre forme de réparation, voire l'autorise à poursuivre tant qu'il compense par ses dons. Le mécène balance ainsi entre pollueur et payeur et réciproquement. Au final, les auteurs pointent du doigt l'absence de régulation par les politiques publiques et le champ libre laissé à l'entreprise pour fixer, à sa convenance, le niveau financier du préjudice environnemental.

[Pr. BENHAMOU Françoise, Pr. MOUREAU Nathalie, Greenwashing : le mécène, un pollueur-payeur comme les autres ?, *theconversation.com*, 24 janvier 2023](#)

LES VOITURES À HYDROGÈNE POURRONT-ELLES DÉTRÔNER LES VOITURES ÉLECTRIQUES ?

Parmi les véhicules à motorisation électrique, les voitures à pile hydrogène garantissent la meilleure performance. Elles fournissent un couple instantané et une bonne conduite. Cependant, leur offre sur le marché est limitée et les stations d'hydrogène demeurent peu nombreuses. En outre, la rentabilité de ces voitures est incertaine. Des investissements sont prévus pour dynamiser le marché, mais l'hydrogène reste coûteux à produire. Il existe des solutions pour en produire, certaines sont associées à des carburants fossiles et à des émissions importantes. L'électrolyse de l'eau est une solution onéreuse, mais permet de produire un hydrogène vert ou jaune en fonction du respect de certaines conditions (cf. [« Transition énergétique : le point sur le "Hy" »](#), *Les Notes du CREOGN*, n° 76, septembre 2022, et [« Sobriété énergétique : le cas de l'hydrogène »](#), *Note flash du CREOGN*, n° 1, septembre 2022). Les voitures à pile à combustible sont encore trop chères à l'achat et leur rendement énergétique doit être amélioré.

NDR : Voir également supra, article « Le parlement européen vote la fin des moteurs thermiques en 2035 », p. 17.

[NOËL Maxime, Les voitures à hydrogène sont-elles viables?, *lesnumeriques.com*, 16 février 2023](#)

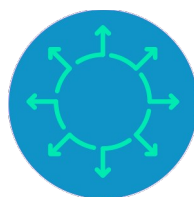
LES AVIONS À HYDROGÈNE, DANS UN FUTUR PROCHE, POUR LES VOLS MOYEN-COURRIERS ?

Airbus a dévoilé trois types d'avions commerciaux à zéro émission fonctionnant à l'hydrogène. Ces appareils pourraient entrer en service d'ici 2035. L'hydrogène offre des performances comparables au kérosène, mais est plus volumineux et léger. Pour ces raisons, ces avions seraient plus larges, avec moins de passagers ou un rayon d'action plus court avec le même nombre de passagers. Trois concepts d'avions ont été proposés, ils explorent différentes technologies et configurations aérodynamiques mais ne peuvent parcourir que de courtes distances. Ils représentent un grand espoir pour le secteur de l'aéronautique mondiale, et Airbus jouera un rôle clé pour la transition vers un avenir à zéro émission. Ce projet est soutenu par le gouvernement français et EasyJet souhaite en acquérir dès leur mise en service en 2035.

[FONTAINE Erick, L'hydrogène, le futur kérosène vert des avions Airbus ZEROe, *lesnumeriques.com*, 22 septembre 2020](#)



TRANSVERSE



➔ DÉFENSE

LE POINT SUR LES CHARS LECLERC

Alors que plusieurs pays européens viennent d'approuver la livraison de chars à l'Ukraine, en France l'idée de céder une partie des 200 chars Leclerc fait débat.

L'armée de Terre a reçu au total 406 chars Leclerc, au début des années 2000. Suite à des réductions d'effectifs et de budget, on ne compte plus aujourd'hui que 200 chars en ordre de bataille. Des engins qui commencent à être modernisés pour durer jusqu'en 2040.

Aussi est-il probable que la France ne soit pas en mesure de céder le moindre exemplaire sans empiéter sur ses capacités militaires, ce qui constitue une ligne rouge pour le ministre des Armées, Sébastien Lecornu. L'armée française est échantillonnaire : elle dispose de tout, mais en faible quantité. Elle sollicite beaucoup ses matériels et fonctionne en flux tendu, avec très peu de stocks.

[SAUVIGNET Théo, Ukraine : pourquoi la France ne livre pas ses chars Leclerc, *lepoint.fr*, 16 janvier 2023](https://www.lepoint.fr/ukraine/ukraine-pourquoi-la-france-ne-livre-pas-ses-chars-leclerc-16-01-2023-2327112.html)

AFRIQUE DU SUD : ARRIVÉE D'UNE FRÉGATE RUSSE POUR DES ENTRAÎNEMENTS CONTROVERSÉS

D'après le consulat général de Russie en Afrique du Sud, la frégate militaire russe « *Admiral Gorshkov* » a accosté le 13 février 2023 au Cap en vue d'exercices navals conjoints au large des côtes sud-africaines. Cet entraînement, qui a suscité des critiques virulentes de la part de l'opposition, s'inscrit dans un contexte de partenariat entre l'Afrique du Sud, la Russie et la Chine dont les Marines sont déjà sur place. Il s'agit d'un exercice multilatéral qui vise à renforcer les relations entre les trois pays. Pretoria a adopté une position neutre depuis l'invasion russe en Ukraine le 24 février 2022, refusant de se joindre aux appels occidentaux à condamner Moscou. Plus 350 militaires sud-africains doivent participer aux entraînements, au large du plus grand port de la région de Durban. Les critiques ne venaient pas seulement des partis d'opposition sud-africains. La collaboration militaire Russie-Afrique du Sud et Chine n'a pas manqué de choquer l'Europe. Le chef de la diplomatie européenne, Joseph Borrell, n'a pas hésité à exprimer son mécontentement lors sa visite à Pretoria en janvier, tandis que J. Brooks Spector, éditorialiste et ancien diplomate américain, a qualifié ces exercices d'« *obscènes* ».

[LE FIGARO avec AFP, Afrique du Sud : arrivée d'une frégate russe pour des entraînements controversés, *lefigaro.fr*, 13 février 2023](https://www.lefigaro.fr/afrique-du-sud/afrique-du-sud-arrivee-d-une-fregate-russe-pour-des-entraitements-controverses-13-02-2023-2327112.html)

[AFP, Afrique du Sud : exercice naval avec Chine et Russie en février, *trtfrancais.com*, 19 janvier 2023](https://www.trtfrancais.com/afrique-du-sud/exercice-naval-avec-chine-et-russie-en-fevrier-19-01-2023-2327112.html)

[BOUAMAMA Saïd, Chine, Russie et Afrique du Sud : exercices militaires – Le Monde vu d'en bas – n°80, *investigation.net*, 9 février 2023](#)

["Obscénité". L'Afrique du Sud confirme la tenue d'exercices militaires avec la Russie, *courrierinternational.com*, 23 janvier 2023](#)

[BROOKS SPECTOR J., « *Exercise in obscenity : South Africa only helps Vladimir Putin by hosting naval drills off Durban* », *dailymaverick.co.za*, 19 janvier 2023](#)

DU SOLDAT AUGMENTÉ AU SOLDAT DÉMATÉRIALISÉ, LE PROCHAIN VIRAGE NUMÉRIQUE DE L'ARMÉE FRANÇAISE ?

Face à un contexte international qui a révélé de nouvelles menaces stratégiques, la Loi de programmation militaire 2019-2025 apparaît particulièrement favorable au développement de l'armée française à travers l'important effort financier consenti.

En réalité, les crédits alloués vont sûrement aboutir à une reconfiguration en profondeur de la Force opérationnelle terrestre (FOT). Cette dernière est actuellement composée de 77 000 hommes sur un total d'environ 105 000 militaires d'active. Les restructurations interviendront certainement après les Jeux olympiques de 2024. En effet, le modèle de la nation en armes, inauguré sous la Révolution française et repris par Jean Jaurès dans *L'Armée nouvelle* (1911), ne semble plus d'actualité depuis la professionnalisation des militaires à partir de la fin de la guerre froide. Mais le développement rapide de la technologie semble le facteur le plus déterminant dans la réduction des effectifs, avec l'acquisition de drones armés ainsi que de robots et de munitions téléopérés. Le virage vers le « combat numérique » et le cyber doit également favoriser cette évolution.

[VINCENT Élise, L'armée de terre sauve ses effectifs mais est poussée à marche forcée vers le cyber, *lemonde.fr*, 3 février 2023](#)

➡ DROIT ET LIBERTÉS PUBLIQUES

VIOLENCES ET INCESTE : LE RETRAIT AUTOMATIQUE DE L'AUTORITÉ PARENTALE ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La proposition de loi de la députée Isabelle Santiago (PS) visant à lutter contre les violences intrafamiliales a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 13 février 2023.

Elle est composée de deux articles, qui proposent de retirer ou de suspendre de manière « automatique » l'autorité parentale d'un parent violent.

Le premier article souhaite imposer un « retrait de l'autorité parentale » automatique « dès lors qu'un parent est condamné pour viol ou agression sexuelle contre son enfant ou pour un crime ou des violences ayant entraîné une incapacité totale de travail de plus de huit jours commis sur la personne de l'autre parent ». Cette suspension est effective jusqu'à la décision du juge aux affaires familiales ou jusqu'à la décision du jugement ou de l'arrêt pénal. À noter cependant que ce dispositif existe déjà, mais il n'est pas automatique, car laissé à l'appréciation du juge.

Le second article prévoit automatiquement « la suspension de l'exercice de l'autorité parentale, ainsi que des droits de visite et d'hébergement lorsque les violences sur l'autre parent ont entraîné une incapacité totale de travail de plus de huit jours. Surtout, cette

suspension s'impose dès lors qu'il y a une poursuite du parent pour viol ou agression sexuelle envers son enfant », et ce, jusqu'à la prononciation du jugement.

De plus, pour lutter contre les violences intrafamiliales, un second texte a également été adopté à l'unanimité. Il vise à favoriser la délivrance des ordonnances de protection et à allonger leur durée maximale, permettant ainsi d'assurer dans l'urgence la protection de victimes de violences conjugales ou intrafamiliales.

[MARCHAL Raphaël, Raphaël MARCHAL, Violences et inceste : le retrait automatique de l'autorité parentale adopté à l'unanimité, lcp.fr, 10 février 2023](#)

LE RAPATRIEMENT DES ENFANTS FRANÇAIS DES CAMPS SYRIENS

Le 24 janvier 2023, la France a procédé à une nouvelle opération de rapatriement de femmes et d'enfants français détenus en Syrie. Le 16 janvier 2023, le Comité contre la torture de l'ONU avait condamné la France pour son refus de rapatrier ces familles. Cette condamnation vient s'ajouter à celles de 2022 du Comité des droits de l'enfant, puis de la Cour européenne des droits de l'Homme. La France arguait que ces femmes, ayant choisi de rejoindre le jihad et beaucoup étant encore dans cette posture idéologique, pouvaient présenter un danger.

En revanche, qu'en est-il des enfants ? La France, signataire de la Convention internationale des droits de l'enfant, se doit de les rapatrier. Maître Zimeray, président de l'Association française des victimes du terrorisme, l'AFVT, rappelait, en 2022 sur France Culture, que ceux-ci « *sont innocents et sont eux-mêmes des victimes du terrorisme. Ils cumulent les pires handicaps. Ils sont nés au mauvais endroit, au mauvais moment, des plus mauvais parents. Je ne vois pas au nom de quoi on peut nier à ces enfants la qualité d'enfant et, de surcroît, la qualité de français* ». Cependant, pour les pouvoirs publics, ils peuvent avoir été endoctrinés et représenter un danger dans les années à venir.

Leur accueil en France, organisé selon un protocole spécifique, s'assure d'abord de leur état de santé et psychologique avant d'être rendus à leur famille ou placés chez des assistants familiaux qui se portent volontaires. Des professionnels de la santé et des associations estiment que « *ces enfants de djihadistes peuvent se reconstruire psychologiquement à condition d'accompagner les accueillants* ». Dans un rapport de 2022, l'association *Human Rights Watch* témoigne de la bonne insertion de ces enfants.

[GADLER Lucille, Rapatriement des enfants de djihadistes : « Chaque jour passé dans un camp syrien est de trop » rappelle une responsable d'Amnesty international, publicsenat.fr, 24 janvier 2023](#)

[HUMAN RIGHTS WATCH, Mon fils est juste un enfant comme les autres. Expériences d'enfants rapatriés des camps pour suspects de l'EI et leurs familles dans le nord-est de la Syrie, hrw.org, novembre 2022](#)

Voir également :

[Rapatricement des femmes et des enfants français emprisonnés en Syrie, Horizon 360, n° 186, septembre 2022, p. 36](#)

→ GÉOPOLITIQUE

RAPPORT ANNUEL SUR LA SÛRETÉ MARITIME DANS LE MONDE

Le *Maritime information Cooperation and Awareness Center* (MICA Center)² a publié son rapport annuel, dans un nouveau contexte géopolitique, la guerre en Ukraine rappelant l'enjeu stratégique que constitue la circulation sur les voies maritimes (rétention des navires, « *attaques directes ou méprises sur certains navires marchands* », risques liés aux mines immergées en mer Noire).

Ce bilan mondial, illustré par de nombreux graphiques et cartes, se structure selon cinq grandes régions (Golfe de Guinée, Amériques et Arc des Caraïbes, Océan indien, Asie du Sud-Est et Pacifique, Europe). Il englobe tous les aspects de la sûreté maritime : actes de piraterie, brigandage³, trafics (drogues, armes), immigration clandestine, pêche illicite, atteintes à l'environnement. Sont également évoquées les menaces émergentes (sur les pipelines et câbles Internet sous-marins, « *risques cyber affectant les navires et les infrastructures portuaires* »).

Cet état des lieux montre une baisse générale des incidents de piraterie et de leur niveau de violence (kidnappings de marins), particulièrement dans le Golfe de Guinée, région historiquement connue pour être la plus dangereuse. Le brigandage (notamment les vols au mouillage), en revanche, est soit en hausse, soit stable. Sont concernés les navires de plaisance et de commerce. La plupart des autres types d'infraction sont en hausse.

Les moyens de lutte ayant prouvé leur efficacité sont la formation (notamment avec la mise en œuvre d'exercices réalistes), le partage d'informations, la coopération régionale, interrégionale, internationale, entre acteurs privés et publics.

[MICA CENTER, Le rapport annuel du mica center 2022 est publié !, mica-center.org, 9 janvier 2023](https://www.mica-center.org/)

ACCUSATION D'ESPIONNAGE ENVERS LA CHINE

La Chine fait face à une hausse significative d'accusations d'espionnage. Le ballon qui a survolé les États-Unis, soupçonné d'être un appareil d'espionnage et de captation, conforte les États-Unis dans ces soupçons. En 2022, un officier de renseignement chinois a été arrêté aux États-Unis suite à une accusation de vol de technologie aérospatiale américaine. Ces éléments appartiennent à une multitude d'opérations de renseignements. D'autres alliés des États-Unis se positionnent aussi à l'encontre de la Chine. Le gouvernement australien a décidé, le 9 février 2023, de retirer 913 caméras de surveillance de fabrication chinoise sur 250 de ses établissements. Ces caméras appartiennent aux sociétés chinoises Hikvision et Dahua, qui font désormais l'objet d'une mauvaise presse internationale. Washington avait déjà interdit, en novembre 2022, l'importation des équipements de ces deux entreprises, en vertu de la sécurité nationale.

[SUD-OUEST avec AFP, Des caméras de vidéosurveillance fabriquées en Chine retirées dans plusieurs pays par crainte d'espionnage, sudouest.fr, 14 février 2023](https://www.sudouest.fr/)

2 Le MICA Center est « *placé sous l'autorité directe du sous-chef d'État-major des opérations de la Marine nationale [et] relaie les informations utiles vers l'ensemble des acteurs de l'industrie maritime* ».

3 Les actes de piraterie sont, selon le droit maritime, commis hors des eaux territoriales d'un État. Hors ce périmètre, on parle de « brigandage ». Dans les deux cas, ils sont commis à des fins privées.

[« Threats emanating from Chinese telecom, surveillance equipment haunts global, Telecom.com The Economics Times », telecom.economictimes.indiatimes.com, 14 février 2023](#)

[CONDOMINAS Baptiste, Ballons, pirates et caméras : quand les États-Unis et leurs alliés accusent la Chine d'espionnage, rfi.fr, 11 février 2023](#)

LA MOLDAVIE CRAINT DES ACTIVITÉS RUSSES SUR SON TERRITOIRE

Bien que la Russie ait démenti toute possibilité de déstabiliser la Moldavie dans le contexte de la guerre qui l'oppose à l'Ukraine, des activités russes restent probables. Selon le chef de l'armée ukrainienne, des missiles russes survolent la Roumanie, pays membre de l'OTAN, ainsi que la Moldavie, avant d'entrer en Ukraine. Bucarest dément toutefois ces propos. La présidente moldave, Maia Sandu, accuse néanmoins la Russie de former des agents provenant de Biélorussie puis de les envoyer en Moldavie. Ces accusations sont rejetées par Moscou.

[LE FIGARO avec AFP, Guerre en Ukraine : la Russie dément tout plan pour «déstabiliser» la Moldavie, lefigaro.fr, 14 février 2023](#)

[La Moldavie fait état de menaces d'un coup d'État russe, rfi.fr, 13 février 2023](#)

[Coup d'Etat : la Russie rejette les accusations de la Moldavie, lanouvelletribune.info, 14 février 2023](#)

[Des missiles russes survolant la Roumanie et la Moldavie : ce que l'on sait des accusations de l'Ukraine, leparisien.fr, 10 février 2023](#)

[ARTE, Moldavie : Transnistrie, le bastion russe |, youtube.com, avril 2022](#)

➡ ÉCONOMIE

INFLUENCEURS : UNE PROPOSITION DE LOI POUR « RÉGULER L'ENSEMBLE DE L'ÉCOSYSTÈME »

Le monde de l'influence en France provoque de nombreuses réactions de la classe politique et une proposition de loi du Parti Socialiste, soutenue par Renaissance, sera bientôt présentée à l'Assemblée et devrait bénéficier d'une procédure accélérée.

Bercy surveille en effet ces derniers mois le statut et l'activité des influenceurs : une table ronde a été organisée le 9 décembre 2022 avec les représentants du secteur, suivie d'une consultation publique en janvier 2023.

Cette législation souhaite encadrer à la fois le statut d'influenceur, des agents d'influenceurs, et de forcer les expatriés (nombreux relocalisés à Dubaï) de définir un représentant légal sur le territoire français afin de ne pas échapper à la justice en cas de violation de la loi.

Par ailleurs, le texte prévoit de légiférer sur la pratique du « *dropshipping* » ou « livraison directe » qui est une forme de e-commerce par laquelle le site vendeur ne possède pas de stocks et fait livrer le client final directement par son fournisseur sans, le plus souvent, que le client ne le sache. Ce système utilise les services d'influenceurs qui font la promotion d'articles douteux ou contrefaits en fournissant des « codes promotionnels » à leurs abonnés.

Les députés souhaitent également interdire la promotion de certains produits ou services tels que les paris sportifs, ou les dispositifs de santé et de chirurgie esthétique. Ils recommandent également que les plateformes ouvrent davantage les possibilités de signalement, notamment les publications illicites des influenceurs, comme la promotion d'alcool à un public mineur.

[ROCHFORD Mathilde, Voici comment les influenceurs seront bientôt encadrés en France, siecledigital.fr, 9 février 2023](#)

LE MUSÉE D'ORSAY ACQUIERT UN CAILLEBOTTE POUR 43 MILLIONS D'EUROS

Un tableau de Gustave Caillebotte (1848-1894) intitulé *Partie de bateau* a été acquis par le musée d'Orsay pour 43 millions d'euros, sachant que le budget d'acquisition du musée n'est que de 3 millions d'euros. Si cette acquisition a pu se faire, c'est grâce au mécénat du groupe LVMH.

L'œuvre avait été classée « trésor national » en janvier 2020, un statut accordé aux biens culturels ayant une importance majeure pour le patrimoine national et justifiant une protection particulière, notamment en matière d'exportation.

Caillebotte est actuellement sous-représenté dans les collections publiques françaises. Le musée d'Orsay ne détient que onze toiles, dont les fameux *Raboteurs de parquet* (1875), alors qu'il possède 33 Manet, 39 Degas, 45 Pissarro, 82 Renoir et 88 Monet.

[AZIMI Roxana, Le musée d'Orsay s'enrichit d'une toile de Caillebotte estimée à 43 millions d'euros, lemonde.fr, 30 janvier 2023](#)

RECHERCHE

LE JEÛNE INTERMITTENT PROLONGE LA VIE

Des chercheurs américains ont mis en évidence la corrélation entre la façon de se nourrir et certaines modifications fonctionnelles de l'organisme, voire un changement de l'expression génétique⁴. Des études récentes ont montré que le jeûne intermittent, qui consiste à prendre ses repas dans un créneau horaire limité et constant de 8 à 10 heures par jour, entraîne de nombreux bienfaits pour la santé. Ce mode d'alimentation permet, entre autres, d'aligner plus rapidement les rythmes circadiens⁵ de plusieurs organes dont le cerveau, ce qui peut être un atout pour les professions à fortes contraintes horaires, comme les militaires. Une autre étude essaie de démontrer que le jeûne intermittent associé à un régime alimentaire pourrait permettre une perte de poids plus rapide qu'une simple diminution des calories, ce qui a été observé chez les animaux. De plus, les scientifiques ont constaté chez les patients soumis au jeûne intermittent une amélioration du métabolisme, de l'humeur et du sommeil. Toutefois, le sujet nécessite des études complémentaires.

4 « L'expression des gènes, encore appelée expression génique ou expression génétique, désigne l'ensemble des processus biochimiques par lesquels l'information héréditaire stockée dans un gène est lue pour aboutir à la fabrication de molécules qui auront un rôle actif dans le fonctionnement cellulaire, comme les protéines ou les ARN. » (Source : Wikipédia)

5 « Le rythme circadien est en quelque sorte l'horloge interne du corps humain. Il s'agit d'un rythme biologique intégré prenant la forme d'un cycle d'environ 24 heures et régissant certains processus physiologiques comme le sommeil et l'alimentation. » (Source : Société canadienne du cancer)

[HENRY Laurie, Le jeûne intermittent allongerait la durée de vie en modifiant l'activité de nos gènes, *trustmyscience.com*, 24 janvier 2023](#)

[HENRY Laurie, Le jeûne intermittent permettrait de lutter contre l'obésité et les maladies cardiovasculaires, *trustmyscience.com*, 31 janvier 2023](#)

RECONSTITUER DES « ORGANES SUR PUCE », UNE VOIE VERS DE NOUVEAUX MÉDICAMENTS ?

La mise sur le marché de nouveaux médicaments constitue la dernière étape d'un parcours d'obstacles, en particulier en raison des différents tests précédant un essai sur l'homme. Pour contourner ces difficultés, l'auteur, spécialiste de biochimie, rappelle que les organes sur puce sont une alternative crédible à ces tests, d'autant plus que cela permet de simuler « *plus fidèlement le corps humain* ». Il précise qu'il est possible d'aller encore plus loin en s'appuyant sur les découvertes de la dynamique des fluides générée *via* une puce, dans laquelle sont implantées des cellules humaines. En effet, l'étude des échanges de fluides entre les cellules permet de reproduire le fonctionnement du corps humain et d'évaluer les réactions de ce dernier à l'administration de différents éléments chimiques médicamenteux. Par exemple, le chercheur évoque le modèle impressionnant de poumon sur puce qui restitue fidèlement les contractions et dilations des poumons liées aux expiration et inspiration. En revanche, la complexité d'un dispositif à usage unique et son coût constituent encore aujourd'hui un frein à son usage généralisé ; en ce sens, l'impression 3D offre des perspectives pertinentes d'industrialisation de la méthode.

[CHENGPENG Chen, Reconstituer des « organes sur puce », une voie vers de nouveaux médicaments ?, *theconversation.com*, 25 janvier 2023](#)

➡ SOCIÉTÉ

DES FUNÉRAILLES VERTES EN FRANCE

Une députée MoDem a déposé, le 31 janvier 2023, une proposition de loi visant à développer l'humusation, déjà légale dans d'autres pays.

Celle-ci est une alternative aussi bien écologique qu'économique à la crémation et à l'inhumation en terme d'émissions de CO₂, de produits polluants nécessaires à la conservation des corps, de coûts de fabrication, de transport et d'entretien des cercueils.

L'humusation est un procédé consistant à « *envelopper le corps du défunt dans un linceul biodégradable* » puis à la déposer « *sur un lit naturel de végétaux* » afin de transformer de « *manière naturelle* » la dépouille en humus. La matière organique une fois décomposée viendra modifier la couche supérieure du sol, qui pourra être « *récupérée* » par la famille afin de fertiliser la pousse d'un arbre par exemple.

Le sujet suscite polémique. La Confédération des professionnels du funéraire et de la marbrerie (CPFM) invoque un manque à gagner certain mais assure pouvoir s'adapter, d'autant plus que, quelle que soit la méthode de traitement des corps choisie, l'organisation des obsèques représente une part conséquente de leur activité. Des think tanks s'affolent, quant à eux, sur la Toile et remettent en question l'aspect éthique du procédé, tandis que d'autres dénoncent le non-respect de la dignité humaine.

[PLANAVERGNE Lucas, Quels sont les enjeux du "compostage humain", ces "funérailles vertes" interdites en France ?, *marianne.net*, 7 février 2023](#)

L'EFFET DUNNING-KRUGER

En 1995, un jeune Américain se persuade, au fil de diverses lectures sur l'encre sympathique⁶, qu'il deviendrait invisible devant les caméras de surveillance en s'enduisant le visage de jus de citron, ce qu'il fit pour braquer une banque avant de se faire arrêter, identifié par les caméras.

Ébahis à la fois par l'assurance et par la stupidité de l'homme, deux sociopsychologues américains, David Dunning et Justin Kruger, se sont penchés sur son cas afin d'étudier le lien existant entre arrogance et incompetence. C'est ainsi qu'est apparu en 1999 l'« effet Dunning-Kruger », une distorsion de la réalité selon laquelle une personne pense être compétente sur un sujet alors qu'elle n'a aucune qualification et qui est incapable de reconnaître son incompetence.

Ils partent de l'hypothèse de Darwin selon laquelle « *l'ignorance engendre plus fréquemment la confiance en soi que ne le fait la connaissance* » et présentent leur analyse selon une courbe. Le débutant affiche une confiance en lui démesurée et infondée appelée « *surévaluation* » ainsi qu'une « *sous-estimation des experts* ». Il gravit alors la « *montagne de la stupidité* ». Puis, au fur et à mesure qu'il acquiert des compétences, redescend jusqu'à se retrouver dans « *la vallée de l'humilité* ». Sa confiance en lui renaît petit à petit, parallèlement à la construction de ses compétences, à la différence qu'elle est dorénavant fondée sur une « *auto-évaluation réaliste* ». Le plateau de la consolidation est alors atteint et va lui permettre de progresser.

Ce schéma révèle un double paradoxe : d'une part, la seule façon de reconnaître ses lacunes est de devenir compétent et, d'autre part, l'ignorance rend plus sûr de soi que la connaissance.

[FRANCE CULTURE, L'effet Dunning-Kruger ou l'art d'être à l'aise, *radiofrance.fr*, 13 décembre 2022](#)

QU'EST-CE QUE LE CHEMSEX ? (CETTE PRATIQUE SEXUELLE ÉVOQUÉE DANS L'ACCIDENT DE PIERRE PALMADE)

Le *chemsex* est une contraction des mots anglais « *chemical* » (chimique) et « *sex* » (sexe) et désigne le fait de consommer des produits psychotropes à plusieurs pendant les activités sexuelles pour les intensifier et les prolonger.

Également appelée « *plans planants* », « *slam party* » ou encore « *plans chem* », la pratique est apparue dans le milieu gay anglo-saxon il y a 20 ans. Elle s'est répandue et développée en France *via* les réseaux sociaux et les applications de rencontre, notamment au sein de la communauté LGBTQIA+ au début des années 2010, lorsque les nouvelles drogues de synthèse ont fait leur apparition sur le marché. Il s'agit, pour les plus connues, de cocaïne, MDMA, poppers, GHB/GBL, méthamphétamine, kétamine et des cathinones. Ces nouveaux produits de synthèse, moins chers et accessibles sur le Net, sont consommés par voie orale, nasales ou injectés.

6 L'encre invisible, ou encre sympathique, est une substance utilisée pour l'écriture qui est invisible (ou le devient rapidement) et qui peut être rendue ultérieurement visible par certains moyens d'action. L'usage de l'encre invisible est un procédé de stéganographie et est avéré dans l'espionnage.

Quelle que soit la propriété du produit (euphorisante, relaxante, stimulante), les effets recherchés sont principalement les performances sexuelles (endurance), la désinhibition et l'augmentation de la confiance en soi. Dans les faits, la consommation de drogue se répète sur plusieurs heures, voire des jours, et les rapports sexuels s'enchaînent, présentant de nombreux risques.

La désinhibition et le sentiment d'invincibilité provoqués sont tels que les « chemsexes » ne prennent souvent aucune précaution contre les infections sexuellement transmissibles. L'addiction plonge certains consommateurs dans une situation d'isolement (rupture sentimentale, perte d'emploi) créant à long terme des troubles psychiatriques (variation de l'humeur, mal-être, dépression), qui viennent allonger la liste des risques physiques : l'intoxication, l'overdose, le coma, voire le décès.

Juridiquement, la notion de consentement est très difficile à établir pendant le *chemsex*. Le jugement étant altéré, les risques d'agressions sexuelles ou de viols sont élevés.

[BARON Yona, « C'est quoi le chemsex, cette pratique sexuelle évoquée dans l'accident de Pierre Palmade ? », *actu.fr*, 13 février 2023](#)

REGAIN INQUIÉTANT DU SEXISME CHEZ LES HOMMES DE MOINS DE 35 ANS

Dans son rapport annuel 2023 sur l'état des lieux du sexisme en France, le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) s'alarme d'un certain retour de conceptions sexistes au sein de la société française, et ce, y compris parmi la frange jeune de la population.

Les avancées depuis le mouvement « #MeToo » sont paradoxales. Il y a effectivement une prise de conscience collective du sexisme mais celui-ci perdure sans être systématiquement dénoncé. Il peut encore être banalisé par une partie de la population masculine.

Ainsi, au delà des opinions « ancestrales » d'une partie de la population âgée contre lesquelles il est encore difficile de lutter (49 % des hommes de plus de 65 ans estiment qu'une femme doit arrêter de travailler pour élever ses enfants contre 40 % au sein de la population générale), le plus dérangeant semble être l'état d'esprit des jeunes hommes : alors que 11 % de la population générale des hommes pensent qu'il faut être violent pour se faire respecter, ce nombre atteint 23 % chez les jeunes hommes entre 25 et 34 ans !

Selon Laurence Rossignol, ancienne ministre chargée de la Famille et actuelle sénatrice de la Délégation aux droits des femmes de la Haute assemblée, une partie de l'explication de ce penchant des jeunes hommes pour la violence pourrait s'expliquer par le visionnage massif de contenus pornographiques coercitifs en ligne, que cela soit avant ou après l'âge de 18 ans (cf. *supra* articles, p. 14-15 : « Pornographie : vers un blocage en ligne pour les mineurs » et « Presqu'un jeune Anglais sur 2 trouverait "normale" la violence sexuelle à cause du web », [Horizon 360, octobre 2022 p. 29-30](#)).

Pour le Hce, la lutte contre le sexisme et le passage à l'acte passe par la protection et la répression en donnant plus de moyens aux pouvoirs publics pour intervenir. Mais c'est aussi une question d'éducation et de prévention dès le plus jeune âge sur les notions d'égalité et de genre.

Sur les 10 mesures clés que préconise le rapport, on notera une obligation de résultats pour l'application de la loi sur l'éducation à la sexualité et à la vie affective, qui pourrait devenir une « *une discipline à part entière* », et la généralisation de l'égaconditionnalité. La régulation des contenus numériques pour lutter contre les stéréotypes est un point important. Les employeurs doivent obligatoirement être formés à la prévention du

sexisme. Enfin, l'éducation à la notion de genre est importante et peut passer, par exemple, par l'interdiction de la publicité pour les jouets genrés.

[GADLER Lucille, NUTARELLI Mathilde, Rapport sur le sexisme : « Il faut faire de l'éducation à la sexualité une discipline à part entière », plaide Laurence Rossignol, *publicsenat.fr*, 23 janvier 2023](#)

[HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, Rapport 2023 sur l'état des lieux du sexisme en France : le sexisme perdure et ses manifestations les plus violentes s'aggravent, *haut-conseil-egalite.gouv.fr*, 23 janvier 2023](#)

DÉGRADATION DES DROITS ET DE LA PROTECTION DES FEMMES AU NIVEAU INTERNATIONAL

Un rapport, publié en janvier 2023 par la Fondation Jean Jaurès, « Droits des femmes : combattre le *backlash* », constate la stagnation sinon le recul des droits des femmes et de leur protection, même dans les pays occidentaux. Dans de nombreux pays, les atteintes aux droits de la femme s'aggravent. Pour décrire cette situation, les rapporteurs se réfèrent à la notion de « *backlash* » qui vient des États Unis et désigne les stratégies réactionnaires mises en place après l'autorisation à l'avortement.

En Occident, si les atteintes aux droits à l'IVG sont emblématiques de cette situation, c'est aussi dans le choix des politiques gouvernementales en termes de diplomatie féministe que s'exprime ce recul. Par exemple elle est rejetée par la droite et l'extrême droite nouvellement élues en Suède. Le rapport décrit une situation où « *les mouvements anti-droits nient les droits de toute personne qui ne répond pas au modèle hétéronormé et cisgenre. Ces attaques s'exercent sous diverses formes, dans un continuum de violences sexuelles et institutionnelles : renvoi systématique des corps des femmes à leur fonction reproductrice, négation de l'identité des personnes trans, criminalisation de la sexualité des personnes homosexuelles* ».

Face à cette régression, la France a un rôle particulier à tenir sur la scène internationale, en tant que gouvernement porteur d'une politique étrangère féministe. Le rapport propose que les associations féministes soient mieux soutenues financièrement et mieux protégées, et que la France fasse des luttes féministes un sujet de diplomatie prioritaire au sein des institutions françaises, européennes et dans le monde. Sur la question de l'inscription de l'IVG dans la Constitution, le gouvernement doit donner suite en présentant un projet de loi constitutionnel ou un référendum. À l'international, le gouvernement devrait être plus ferme en matière de diplomatie féministe comme un élément central de la politique étrangère.

[CLAUDAUD Amandine, DANIEL Lucie, DEREUDRE Clara, ZELLER Lola-Lou, Droits des femmes combattre le *backlash*. Recommandations pour la politique étrangère de la France, *jean-jaures.com*, 13 février 2023](#)

[CLAVIER Henri, La fondation Jean Jaurès alerte sur le recul des droits des femmes dans le monde, *publicsenat.fr*, 13 février 2023](#)

SÉISME EN TURQUIE : DES ARRESTATIONS APRÈS L'EFFONDREMENT DE BÂTIMENTS, DES PILLEURS INTERPELLÉS

Le ministère turc de la Justice a ordonné aux procureurs de dix provinces particulièrement touchées d'ouvrir des « *bureaux d'enquête sur les crimes liés aux tremblements de terre* ». Une douzaine de personnes du secteur du bâtiment ont été arrêtées en Turquie après l'effondrement de milliers de bâtiments dans le sud du pays suite au séisme.

Parmi les personnes placées en détention figurent un entrepreneur de la province de Gaziantep et onze personnes de la province de Sanliurfa, précise l'agence turque DHA. Cet effondrement brutal des bâtiments trahit la médiocre construction qui n'a laissé aucune chance de survie à des milliers d'êtres humains. D'autres arrestations sont en cours après l'annonce de 29 mandats d'arrêt émis par le procureur de la ville de Diyarbakir.

Les arrestations visent aussi des personnes accusées de pillage ou de tentatives d'escroqueries dans huit provinces sinistrées par le tremblement de terre. Une quarantaine de personnes ont été interpellées pour pillage d'importantes sommes d'argent et de biens matériels, tels que des téléphones portables, des ordinateurs, des bijoux, des cartes bancaires et des armes.

[LE PARISIEN avec AFP, Séisme en Turquie : des arrestations après l'effondrement de bâtiments, des pilleurs interpellés, *leparisien.fr*, 11 février 2023](https://www.leparisien.fr/11-fevrier-2023/sisme-en-turquie-des-arrestations-apres-l-effondrement-de-batiments-des-pilleurs-interpelles-11-fevrier-2023.html)

PRÉVENTION DE L'EXTRÉMISME VIOLENT PAR LE SPORT

Le 13 février 2023, une table ronde, organisée par le Bureau des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme (*United Nations Office of Counter-Terrorism*, UNOCT), réunissait des athlètes professionnels, des organisations de la société civile, des jeunes leaders et des représentants d'organisations internationales, de fédérations sportives et d'États membres. Pour l'Unoct, la prévention de l'attirance pour les idéologies violentes passe par le sport en transmettant des valeurs essentielles de tolérance, de respect, d'inclusion et de solidarité. Ce projet est conduit par le Forum mondial de lutte contre le terrorisme (*The Global Counterterrorism Forum*, Gctf). Sa mission initiale est de mobiliser l'expertise et les ressources pour prévenir, combattre et poursuivre les actes terroristes et contrer l'incitation, ainsi que le recrutement. C'est en février 2020 que l'Unoct lançait le « Programme mondial sur la sécurité des grands événements sportifs et la promotion du sport et de ses valeurs en tant qu'outil de prévention de l'extrémisme violent ». Celui-ci est à destination des forces de l'ordre et des entreprises publiques et privées impliquées dans l'organisation de tout événement sportif.

Le sport peut être considéré par certains mouvements extrémistes comme une pratique malsaine, voire immorale, et qui, de ce fait, l'interdisent dans leur zone de contrôle. Si les événements sportifs peuvent être la cible d'actes terroristes en raison des valeurs qu'ils défendent, ils peuvent aussi être un pare-feu aux extrémismes violents. « *Mais le sport peut également jouer un rôle crucial et convaincant dans la construction de sociétés résilientes et la prévention de l'attirance pour les idéologies violentes, car le sport a le pouvoir de transmettre des valeurs essentielles de tolérance, de respect, d'inclusion et de solidarité qui peuvent lutter contre les moteurs de la radicalisation qui conduisent à l'extrémisme violent* », constate le directeur adjoint du Centre des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme (UNCCT) et chef de la branche des projets spéciaux et de l'innovation.

[ONU INFO, Le sport peut jouer un rôle crucial dans la prévention de l'extrémisme violent, selon l'ONU, *news.un.org*, 13 février 2023](#)

[BUREAU DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME, Programme de lutte contre le terrorisme axé sur le sport et la sécurité, *un.org*, 3 février 2020](#)

LA DÉRIVE DES ADOPTIONS À L'ÉTRANGER

Deux historiens viennent de publier une étude sur l'adoption d'enfants étrangers, à partir du dépouillement de nombreuses archives diplomatiques.

L'adoption internationale s'était développée à partir des décennies 1950 et 1960, au cours desquelles le nombre d'adoptés s'établissait à environ 2 500 par an. Depuis une quinzaine d'années, l'adoption internationale s'est effondrée, passant de 45 500 enfants dans le monde en 2004 à 6 500 en 2019. Depuis 1993, les droits des enfants à adopter et leur protection sont mieux encadrés par la Convention de la Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale. Celle-ci met en particulier l'accent sur le principe de subsidiarité : avant qu'un enfant puisse partir en adoption internationale, il faut que toutes les autres possibilités de prise en charge dans son pays aient été examinées. Les pays signataires sont par ailleurs obligés de disposer d'une autorité centrale de l'adoption.

De nombreuses plaintes ont été initiées par des jeunes adultes adoptés enfant par le biais de ces associations. En septembre 2022, l'ONU a demandé aux États signataires de la Convention de la Haye d'enquêter sur ces pratiques douteuses, voire criminelles. En France, une mission interministérielle est chargée de veiller aux dysfonctionnements dans l'administration et de pointer certaines responsabilités. En décembre 2022, par exemple, le Quai d'Orsay retirait son habilitation à l'œuvre d'adoption Rayon de soleil de l'enfant étranger.

L'adoption internationale est devenue nécessaire pour les familles confrontées aux systèmes d'adoption souvent contraignants, de leurs pays. Par exemple, en France, il y a de moins en moins d'enfants nationaux adoptables parmi les pupilles de l'État. Dans les pays d'origine, les familles soumises à des difficultés économiques, démographiques ou géopolitiques dégradées espèrent offrir un meilleur avenir à leurs enfants grâce à l'adoption internationale. L'adoption des enfants obéit à une logique de « l'offre et de la demande » qui représente autant d'opportunités criminelles.

[DENÉCHÈRE Yves, FABIO Macedo, Étude historique sur les pratiques illicites dans l'adoption internationale en France, *blog.univ-angers.fr*, 6 février 2023](#)

[LE CAM Morgane, Le Quai d'Orsay retire son habilitation à l'œuvre d'adoption Rayon de soleil de l'enfant étranger, *lemonde.fr*, 10 février 2023](#)



L'ENNUI AU TRAVAIL EST-IL TABOU ?

« *L'ennui est cette compagne d'infortune qui surgit quand les rêves meurent.* » Dans cet article, l'auteur définit dans un premier temps cet objet de préoccupation humaine qu'est l'ennui, sous un aspect déprimant et pessimiste ; dans un second temps, il investit l'environnement de travail et observe que l'ennui peut aussi avoir une valeur positive, en cela qu'il est l'expression propre d'une humanité : « *en advenant sur de courtes périodes, l'ennui se fait moment de respiration et trésor de créativité* ». Dans un contexte de travail, l'ennui est

une valeur tabou, impossible à évoquer et qui doit être intériorisé par les participants à cette interminable réunion à laquelle nous avons tous un jour participé : rêverie et compétition ne font effectivement pas bon ménage. Ainsi, sur la base d'un travail de recherche constitué de nombreux entretiens, l'auteur constate le discours de la généralisation de l'ennui, visant à déculpabiliser les individus d'un état émotionnel divergent. Mais en définitive, ce qui est important est de considérer l'ennui comme un facteur nécessitant une remise en cause des pratiques de l'encadrement.

[SIMON Thomas, L'ennui au travail est-il tabou ?, *theconversation.com*, 5 février 2023](#)

COQUE DE TÉLÉPHONE « ANTI-AGRESSION »

Une start-up lyonnaise a mis au point une coque de smartphone « anti-agression ». La personne attaquée doit appuyer « *trois ou quatre fois sur un bouton situé sur la coque* », lequel déclenche un son de 130 décibels. Il active également une application préalablement téléchargée – et soumise à abonnement – qui envoie des messages d'alerte à des destinataires pré-enregistrés et met en fonctionnement géolocalisation, micro et caméra. L'application seule peut être utilisée, donc sans l'alarme, afin de n'enclencher que les enregistrements sonore et visuel, ce qui peut s'avérer opportun en cas de violences intrafamiliales.

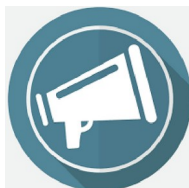
Cette invention, présentée au salon international *Consumer Electronics Show* (CES) qui se tient à Las Vegas depuis janvier 2023, a déjà intéressé plusieurs « *grands groupes* » dans le monde (dont les États-Unis, le Canada) et même des États, dont le Mexique, la Colombie, Israël, la Côte d'Ivoire.

En France, il est prévu que ces coques soient fabriquées par un établissement d'aide par le travail et mises en vente pour une soixantaine d'euros.

[BOCHE Justin. Safee : la success story fulgurante de la coque anti-agression lyonnaise. *lefigaro.fr*, 30 janvier 2023](#)



COMMUNICATIONS



➔ ACTUALITÉS ACADÉMIQUES

AUBOUIN Michel, « Mourir pour son quartier » *Administration*, 2022/4 (N° 276), p. 60-61
<https://www.cairn.info/revue-administration-2022-4-page-60.htm>

BALDESCHI Laetitia, COHEN Juliette, DRUT Bastie. *Turbulences dans l'économie mondiale. Transition énergétique, bouleversements démographiques, raréfaction des ressources*. De Boeck, 2023, 192 p.
<https://www.decitre.fr/livres/turbulences-dans-l-economie-mondiale-9782807349223.html>

BÉRUBÉ Maxime, FORTIN Francis, PÉLOQUIN Olivier. La reconnaissance d'entités nommées : une démarche prometteuse pour la détection automatisée de liens dans les documents d'enquête policière ». *Criminologie Forensique et Sécurité*, 2023, 8 p.
[La reconnaissance d'entités nommées](#)

BOCIAN Charlotte. « *La surveillance à l'écran : L'exploration de l'actualisation d'une théorie de la surveillance et d'un modèle de visibilité dans les films de science-fiction* ». Thèse. Département de criminologie, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa, 2023, 124 p.
[Surveillance à l'écran](#)

BONNET François, DELPEUCH Thierry, VASSILEVA Margarita. « *Domestic Violence and COVID-19 - The 2020 Lockdown in France* ». *HAL open science*, 2023, 8 p.
[Hal open science](#)

BOUBOU Traore. « Results of the first school climate and victimisation survey among fourth and fifth grade French pupils ». *HAL open science*, 2022, 5 p.
[Hal open science](#)

CASTETS-RENARD Céline, BESSE Philippe, LOUBES Jean-Michel, PERRUSSEL Laurent, « Encadrement des risques techniques et juridiques des activités de police prédictive », *HAL open science*, 2019, 86 p.
[police prédictive](#)

DE MAILLARD Jacques. « *Experiencing Police Stops in France* ». *HAL open science*, 2023, 23 p.
[Police](#)

DELFORGE TORDOIR Victoire. « "La présomption d'innocence à l'épreuve du principe de précaution : chronique d'une mort annoncée ?". Faculté de droit et de criminologie, Université catholique de Louvain, 2022. *Digital access to libraries*, 79 p.
[Présomption d'innocence](#)

DJIOFACK DONFACK Cyrille. « Frontières et migrations à l'époque contemporaine : Transformations des frontières européennes et pratiques de solidarité. Cas de la Vallée de la Roya », Université de la vallée d'Aoste, 2021, 70 p.

[Université de la Vallée d'Aoste](#)

EICHLER Jan, « The Revolt of French Soldiers Against the Failing Immigration Policy ». In : *Terrorism in Contemporary France*, Contributions to Political Science. Springer, Cham, 2023

[Terrorism in Contemporary France](#)

GUELLIER Mathilde. « « Tu fais un truc qui n'est pas légal mais qui est légitime en fait » : coller contre les féminicides ». *Mouvements*, 2022/4 (n° 112), p. 158-166

<https://www.cairn.info/revue-mouvements-2022-4-page-158.htm>

KHELFAANE Karim. La souveraineté numérique: Concept, enjeux et défis. Faculté de Droit et Sciences Politiques, Université Mouloud MAAMERI, Tizi Ouzou, 2022, 23 p.

[Souveraineté numérique](#)

LAGANIER Richard, VEYRET Yvette. *Gestion des crises territoriales: De l'urgence à la reconstruction*. ISTE éditions, 2023, 247 p.

Premières pages du livre : [Livre](#)

LATOUREX Xavier. « La protection des navires de passagers en France ». *Sociétés*, 2022/4 (n° 158), p. 157-165

<https://www.cairn.info/revue-societes-2022-4-page-157.htm>

LEMAS Pierre-Ren. « Le bicéphalisme de l'exécutif français et le fonctionnement de l'État ». *Pouvoirs*, 2023/1 (n° 184), p. 65-79

<https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2023-1-page-65.htm>

LUC Jean-Noël. « Quand la France se dotait de la première police des foules ». *HAL open science*, 2020, 8 p.

[Police des foules](#)

REYNAUD Christophe. « Le plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences liées aux bandes et groupes informels », *Administration*, 2022/4 (n° 276), p. 62-64

<https://www.cairn.info/revue-administration-2022-4-page-62.htm>

VENTRE Daniel, GUILLOT Philippe. *Interceptions des communications électroniques. Histoire, technologies*, ISTE éditions, 2023, 182 p.

Premières pages du livre : [Livre](#)

Presse étrangère :

« Detenida en España por blanqueo la cúpula de la plataforma de criptomonedas Bitzlato », *El País*, 2 février 2023

<https://elpais.com/economia/2023-02-02/detenida-la-cupula-directiva-de-la-plataforma-de-criptomonedas-bitzlato-por-blanqueo-de-capitales.html>

(« L'opération, qui a été coordonnée au niveau européen, s'est déroulée en Espagne, en France, au Portugal, à Chypre et aux États-Unis. **En France, la gendarmerie a démantelé toute l'infrastructure technologique nécessaire au fonctionnement de Bitzlatto**, une démarche qui a conduit à l'arrestation en Espagne des trois principaux responsables de la plateforme. »)



RÉDACTEURS ET PARTENAIRES



Général (2S) François DAOUST, CREOGN, Directeur du CREOGN (Ligne éditoriale)

COL David BIÈVRE, CREOGN, directeur adjoint du CREOGN, rédacteur en chef

LCL Jean-Stéphane NOGUÈS, CREOGN

CDT Benoît HABERBUSCH, CREOGN

M. Michaël DIZET, CREOGN

Mme Sabine OLIVIER, CREOGN

M. Didier DANTAL, CREOGN

MDC Aurélie HONORÉ, CREOGN

Mme Odile NETZER, CREOGN

Mme Évelyne GABET, CREOGN

Mme Manon COMMUNEAU, étudiante en Master 2 en alternance

M. Mathéo GILBERT, étudiant en Master 2 en alternance

M. Andy AMOORDON, étudiant en Master 2 en alternance

M. Souleymane SAGNA, étudiant en Master 2 en alternance

